

**Direction de la mesure
et de l'évaluation**

**Cadre d'évaluation
Français 4 – Lecture**

Programme provincial d'évaluation
des apprentissages au primaire

Publié par :

Direction de la mesure et de l'évaluation

Ministère de l'Éducation

Province du Nouveau-Brunswick

Case postale 6000

Fredericton, N.B.

E3B 5H1

CANADA

Téléphone : (506) 453-2157

Télocopieur : (506) 444-5523

<http://www.gnb.ca/0000/francophone-f.asp>

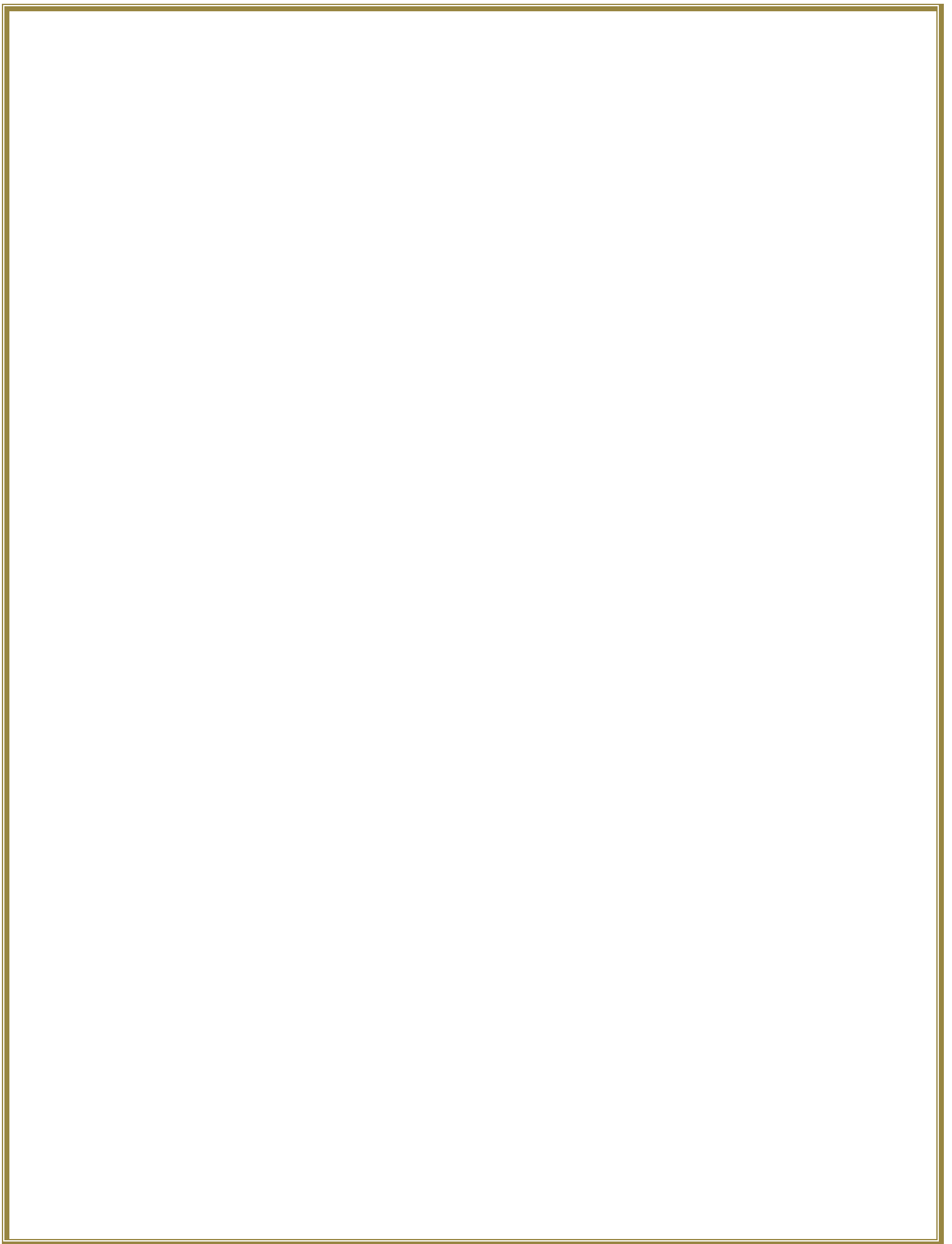
Octobre 2009

ISBN 978-1-55471-239-7

Dans le présent document, les mots de genre masculin appliqués aux personnes désignent les hommes et les femmes.

TABLE DES MATIÈRES

Avant-propos	1
Introduction	2
Les contextes scolaire et provincial	2
Le cadre d'évaluation du Français 4 - Lecture	3
Définition du domaine.....	4
Organisation du domaine	5
Les habileté.....	5
Les types de textes	6
Principes de base à respecter en évaluation.....	7
Caractéristiques de l'évaluation	8
Les items à réponse choisie.....	9
Les items à réponse construite	9
Structure de l'évaluation	10
Tableau synthèse de l'évaluation en lecture 4 ^e année.....	10
Communication des résultats	11
Profil du lecteur de début 4 ^e année	12
Conclusion	13
Bibliographie.....	14
Annexe 1 : Les exemples d'items.....	16



Avant-propos

Ce cadre d'évaluation du *Français 4 – Lecture* a été élaboré à partir de commentaires et de suggestions d'enseignant(e)s, de mentors en littératie et d'agent(e)s pédagogiques responsables de l'enseignement du français des districts scolaires et du bureau central du ministère de l'Éducation. Ces personnes ont participé au processus de validation du cadre d'évaluation et à la rédaction des items.

Ce cadre d'évaluation reflète les éléments de base sur lesquels les élèves de 4^e année seront évalués selon le programme provincial d'évaluation des apprentissages au primaire.

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont collaboré de près ou de loin au présent document en y apportant leur compétence au niveau du volet lecture en français, de la pédagogie ou de la docimologie.

Introduction

Les contextes scolaire et provinciale

Dans le contexte scolaire, l'évaluation est un processus qui vise à déterminer où un élève se situe dans ses apprentissages par rapport aux résultats d'apprentissage d'un programme d'études. Le développement des compétences en littératie vise à créer des lecteurs et des scripteurs qui peuvent tirer la signification explicite et implicite d'un texte.

En 2005, le ministère de l'Éducation du Nouveau-Brunswick a élaboré un outil d'évaluation afin de mesurer le niveau de rendement en lecture (silencieuse et à voix haute) de l'élève à la fin de sa 2^e année. Cet outil d'évaluation permet de situer chaque élève selon le profil du lecteur établi par le ministère de l'Éducation.

Les résultats obtenus de l'évaluation à la fin de la 2^e année servent de balises aux enseignants de 3^e année qui peuvent ainsi différencier leur enseignement afin de mieux répondre aux besoins de tous les élèves et d'orienter chacun vers un niveau de compétence plus élevé. Par ailleurs, les enseignants de 2^e année utilisent ces mêmes résultats pour analyser leurs pratiques pédagogiques et décider des éléments à conserver ou à modifier dans leur enseignement en vue d'aider les élèves à cheminer vers une plus grande autonomie. Il en va de même pour les enseignants de 4^e année qui, dès le début de l'année scolaire peuvent identifier les habiletés en lecture de leurs nouveaux élèves.

Il est reconnu que la lecture, l'écriture et les notions de base en mathématiques et en sciences constituent les clés pour apprendre à apprendre afin de se réaliser pleinement et de contribuer à une société changeante, productive et démocratique. Il est de mise d'établir des normes élevées de manière à ce que les élèves aient maîtrisé ces notions de base à la fin de la 5^e année et les améliorent tout au long de leur parcours scolaire.

Puisqu'il est primordial de fonder des décisions sur des faits et des données fiables, le ministère de l'Éducation propose que les élèves qui ont été évalués en lecture en 2^e année soient évalués une seconde fois au début de leur 4^e année.

Le cadre d'évaluation du Français 4 - Lecture

Le présent cadre d'évaluation fixe les paramètres qui guideront l'évaluation en lecture des élèves au début de leur 4^e année. Il est cohérent avec le programme d'études¹ en vigueur et précise le contenu de l'instrument de mesure en lecture qui servira à l'évaluation dans le cadre du programme provincial d'évaluation externe des apprentissages au primaire.

Ce cadre d'évaluation est un document de référence permettant aux personnes chargées de l'évaluation de cibler les éléments essentiels et représentatifs à évaluer et d'effectuer une cueillette de données pertinentes.

En somme, l'évaluation des apprentissages contribue à rationaliser les décisions prises en vue de faire acquérir aux élèves des attitudes positives par rapport à leur langue et à leur culture, tout en assurant une plus grande maîtrise de leur langue. Les résultats des élèves de la 4^e année à l'évaluation provinciale en lecture serviront à informer et à guider l'ensemble des intervenants responsables de l'éducation au primaire afin d'éclairer leurs décisions, de suivre le progrès de chaque élève et de s'assurer que chacun puisse apprendre à lire afin de pouvoir lire pour apprendre.

¹ MÉNB (version révisée 2009) *Programme d'études : Français au primaire de la maternelle à la 8^e année*. Direction des services pédagogiques, Ministère de l'Éducation du Nouveau-Brunswick.

Définition du domaine

Selon le programme d'études en vigueur, le français langue maternelle est à la fois un outil au service de la pensée et un outil de communication personnelle et sociale. Maîtriser sa langue maternelle, c'est se donner le pouvoir d'apprendre et de penser. La langue est le moyen privilégié pour exprimer ses connaissances, ses idées, ses valeurs et son imagination.

Selon cette orientation, l'acquisition de compétences langagières en compréhension et en production orale et écrite devient donc très importante. L'élève doit être capable de (d') :

- écouter et de comprendre la langue parlée, communiquer efficacement à l'oral, lire et écrire en tenant compte des connaissances propres à la langue française;
- utiliser la langue pour organiser ses pensées et pour réfléchir sur ses expériences de manière à trouver de nouvelles façons de voir et de comprendre le monde;
- connaître et apprécier les œuvres orales et écrites de sa communauté et de la francophonie et;
- développer des attitudes positives au regard de la langue, de la communication et de la littérature.

L'habileté à communiquer s'acquiert par la pratique, la réflexion sur la pratique (l'objectivation) et l'acquisition des connaissances de la langue. L'élève qui est placé dans des situations d'apprentissage réelles, variées et signifiantes, reconnaît l'utilité des stratégies d'apprentissage. Il sait pourquoi, quand et comment utiliser ses connaissances en situation de communication (lecture, écriture, communication orale, écoute) et le fait dans un esprit de rigueur intellectuelle.

Le programme d'études mentionne que l'apprentissage du français doit être lié aux autres disciplines. Le transfert des habiletés langagières dans les autres disciplines d'enseignement permet d'établir ce lien tout comme l'exploitation de textes des autres disciplines permet de faire l'apprentissage du français. Donc, on ne saurait minimiser l'importance de l'interdisciplinarité sans compromettre la capacité des élèves de répondre aux exigences de la société d'aujourd'hui et de demain.

Enfin, tout au long de son apprentissage du français, l'élève abordera des textes d'usage courant aussi bien que des textes littéraires, sachant que les œuvres littéraires peuvent susciter une ouverture et un sentiment d'appartenance à son patrimoine culturel et à la francophonie.

Organisation du domaine

Cette section du cadre d'évaluation en lecture précise la nature de l'évaluation qui sera administrée au début de l'année scolaire et sur laquelle on compte juger de la compétence des élèves.

Le domaine d'évaluation vise une seule composante de la communication, soit *la lecture*. L'évaluation veut non seulement amener l'élève à démontrer sa capacité à relever, à sélectionner et à regrouper des informations pertinentes, mais aussi à interpréter diverses informations et à réagir aux éléments d'un texte. Pour les fins de l'évaluation, les trois habiletés décrites ci-après ont été retenues. Ces habiletés seront appliquées à des textes littéraires et des textes d'usage courant préalablement mis à l'essai au niveau approprié pour des jeunes en début de la 4^e année.

Les habiletés

Pour démontrer leur compétence en lecture, les élèves devront répondre correctement à des questions qui établissent qu'ils peuvent relever et interpréter des informations et réagir à celles-ci.

Relever l'information

Cette habileté vise la recherche d'informations. L'élève doit pouvoir relever l'information qu'il trouve directement dans le texte pour répondre à la question posée. La réponse est évidente et résulte d'opérations mentales simples. Il s'agit donc essentiellement de :

- repérer ou reconnaître l'information donnée telle quelle dans un texte;
- sélectionner l'information pertinente;
- regrouper ou répéter l'information.

Dans l'épreuve de lecture, les questions qui exigent que les élèves relèvent l'information sont soit à choix multiple soit à réponse écrite.

Interpréter l'information

Cette habileté cible le traitement des informations. L'élève doit pouvoir sélectionner l'information et les indices pertinents contenus dans le texte et les traiter pour répondre à la question posée. La réponse n'est pas toujours évidente et résulte d'opérations mentales plus complexes. Il s'agit donc essentiellement de (d') :

- dégager un sens, expliquer ou décrire;
- faire des inférences, des déductions;
- établir des liens ou associer;
- comparer des informations;
- dégager l'information principale de l'information secondaire.

Dans l'épreuve de lecture, les questions qui exigent que les élèves interprètent l'information sont soit à choix multiple soit à réponse écrite. Ces questions sont plus spécifiques et portent essentiellement sur comment l'auteur écrit, sur ce qu'il veut dire et sur ce qu'il suppose.

Réagir à l'information

Cette habileté vise la prise de position. L'élève doit pouvoir justifier son point de vue en faisant appel à des éléments contenus dans le texte. Il doit recenser l'information qu'il trouve directement dans le texte et considérer l'interprétation qu'il en fait pour répondre à la question posée. La réponse n'est pas évidente et résulte de l'activité de processus cognitifs complexes. Il s'agit donc essentiellement de :

- juger, évaluer, justifier, valider;
- se situer par rapport au texte et exprimer sa réaction au texte.

Dans l'épreuve de lecture, les questions qui exigent que les élèves réagissent à l'information sont toutes à réponse écrite. Ces questions sont génériques et peuvent porter sur les stratégies de l'auteur, le comportement des personnages, la qualité du texte, la pertinence de l'information fournie, les valeurs véhiculées dans le texte, la présence de biais, les hypothèses émises ou encore la justesse des prédictions.

Les types de textes

L'épreuve de lecture comprend des textes littéraires et des textes d'usage courant. Les textes littéraires pourront être des extraits de romans, des récits, des contes ou des légendes. Quant aux textes d'usage courant, il pourra s'agir de textes de type informatif, descriptif ou explicatif portant sur différents sujets.

Principes de base à respecter en évaluation

Les principes à respecter lors de l'évaluation en lecture de début 4^e année découlent des orientations et de la philosophie sous-jacente à l'apprentissage du français langue maternelle et, plus précisément, des buts et des objectifs généraux du programme d'études. L'utilité et la justesse des décisions prises suivant l'évaluation provinciale dépendent principalement de la qualité de l'instrument de mesure. Les textes, questions, tâches et situations qui servent à l'évaluation doivent permettre à l'élève de démontrer le plus fidèlement possible sa compétence en lecture. L'évaluation de 4^e année respectera les principes suivants :

- Les tâches d'évaluation devront être congruentes avec les orientations générales du programme d'études de français pour le niveau visé.
- Les situations d'évaluation placeront l'élève devant des tâches inédites de lecture qui ont pour but de vérifier sa compréhension, sa démarche intellectuelle ainsi que son habileté à transférer ses apprentissages dans des contextes nouveaux.
- Le choix des textes tiendra compte du développement cognitif et langagier des élèves au début de leur 4^e année.
- Les items d'évaluation devront être présentés dans la mesure du possible dans des contextes nouveaux, variés, réalistes et signifiants pour l'élève.
- L'évaluation pourra présenter des items ayant un nombre varié de réponses ou de façons pour en arriver à la bonne réponse.
- Les résultats d'apprentissage concernant les attitudes et les valeurs (savoir être) ne seront pas assujetties à l'évaluation en lecture ni ceux en rapport avec la compréhension orale, la production orale et la production écrite. Ces décisions reflètent la réalité des limites d'une évaluation externe à grande échelle. Ceci n'enlève en rien l'importance de voir à ce que les élèves développent ces attitudes et autres composantes de la communication et qu'elles soient évaluées en salle de classe.

Caractéristiques de l'évaluation

Tel que mentionné précédemment, l'évaluation provinciale de français 4 portera sur une seule composante de la communication, soit *la lecture*. Cette composante étant distincte de celle d'écriture avec ses propres caractéristiques, il convient ici de préciser certains paramètres ainsi que le type de tâches qui lui sont rattachées.

L'épreuve de lecture consiste en la lecture d'au moins un texte littéraire et d'au moins un texte d'usage courant. Une brève mise en situation est présentée avant chaque texte afin de situer l'élève par rapport au contenu et lui fournir une intention de lecture. On accorde aux élèves 90 minutes pour lire les textes et compléter les questionnaires de l'épreuve. De plus, l'utilisation d'un dictionnaire usuel de la langue française est permise lors de l'administration de l'épreuve de lecture.

Chaque texte est suivi de questions que les élèves doivent répondre. Tous les textes et l'ensemble des questions proposées sont mis à l'essai avant d'être utilisés dans l'épreuve de lecture pour évaluer les élèves.

L'épreuve de lecture est composée des deux types d'items suivants : les items à réponse choisie (choix multiple, choix alternatif ou réarrangement) et les items à réponse construite (réponse courte et réponse élaborée). La formulation de tous les items se veut simple, précise, directe et aussi brève que possible afin de ne pas dépasser le niveau de compréhension de l'écrit d'un élève de 4^e année.

Ces types d'items sont exploités tant au niveau des textes littéraires qu'à ceux d'usage courant. L'épreuve de lecture comprend environ une vingtaine de questions en tout dont près de la moitié à réponse choisie et l'autre à réponse construite. Ce nombre de questions permet d'évaluer un grand nombre d'habiletés en lecture.

Les items à réponse choisie

Les items à choix multiple

L'élève doit encercler la lettre correspondant à la meilleure des options qui lui sont proposées. Le nombre d'options possible peut varier². Le mode de correction de ces items est dichotomique³.

Les items à choix alternatif

L'élève doit faire un choix à partir d'un énoncé ou d'une série d'énoncés pour lesquels deux positions sont présentées (« *oui* » ou « *non* », « *en accord* » ou « *en désaccord* », par exemple). Le mode de correction est dichotomique pour chaque choix séparé, ce qui offre la possibilité d'associer l'ensemble de l'item à un crédit total ou partiel.

Les items de type réarrangement

L'élève doit placer différents énoncés dans un ordre logique, alphabétique ou chronologique conforme à un schème spécifique.

Les items à réponse construite

Les items à réponse courte

L'élève doit formuler une réponse courte. La gamme de réponses possibles est limitée et les réponses facilement jugées correctes ou incorrectes. Ces items sont corrigés par des correcteurs, ce qui permet un mode de correction dichotomique ou un crédit partiel.

Les items à réponse élaborée

L'élève construit une réponse élaborée donnant la possibilité d'une vaste gamme de réponses possibles. La qualité de la réponse dépend moins du point de vue adopté que la capacité de l'élève à justifier ou expliquer son point de vue. Les réponses sont évaluées par des correcteurs qui peuvent accorder un crédit partiel pour les réponses partiellement correctes ou moins élaborées selon une grille de notation.

² L'item à trois réponses est un choix recommandé par un groupe de recherche qui a étudié la question du nombre optimal de réponses pour les items à choix multiple (Rodriguez, 2005). De façon générale, les items à trois réponses sont utilisés lorsqu'un quatrième leurre soit peu plausible dans un contexte spécifique.

³ Qui ne présente que deux options possibles.

Structure de l'évaluation

Les liens entre les composantes de l'évaluation sont présentés au Tableau synthèse de l'évaluation en lecture 4^e année. Ce tableau regroupe les types de texte et les habiletés à considérer pour juger de la compétence de l'élève en lecture inscrit au cours de français langue maternelle en 4^e année. Il présente également la répartition, en pourcentage, des points que l'on accordera à ces composantes et l'importance relative de ces divers aspects retenus pour l'évaluation.

Tableau synthèse de l'évaluation en lecture 4^e année

		Texte littéraire	Texte d'usage courant	Pourcentages accordés
Organisation du domaine (habiletés)	Relever l'information			40 à 50 %
	Interpréter l'information			35 à 45 %
	Réagir à l'information			10 à 20 %
Total		70 à 80%	20 à 30%	100 %

Communication des résultats

Dans le cadre de cette évaluation provinciale en lecture, la compétence de l'élève sera rapportée selon un des niveaux du *Profil du lecteur de début 4^e année* tels qu'établis à la page suivante. C'est-à-dire qu'à la suite de l'évaluation, un élève pourra se voir accorder un des quatre niveaux de lecture selon sa performance à l'épreuve.

Interprétation normative des résultats

Ce niveau de lecture, accompagné du pourcentage provincial d'élèves ayant atteint chaque niveau en lecture, permet de situer le rendement de l'élève par rapport à celui de ses pairs.

Interprétation critériée des résultats

En vue de déterminer la compétence de l'élève à chacun des niveaux du profil du lecteur, des seuils de réussite ont été préalablement établis par un groupe d'experts lors d'une séance d'établissement des attentes. L'élève recevra une cote qualifiant sa performance comme étant soit au *niveau 1*, *niveau 2*, *niveau 3* ou *niveau 4*. La description des niveaux de compétence est présentée dans le tableau situé à la page 15.

Les résultats officiels de l'évaluation en lecture 4^e année seront rapportés aux niveaux de l'élève, de la classe, de l'école, du district et de la province. Un *Rapport aux parents* informera ces derniers au sujet de la compétence de leur enfant selon un des niveaux du *Profil du lecteur de début 4^e année*.

Profil du lecteur de début 4^e année

Niveau 1: Élève ayant de grandes difficultés en lecture.

Niveau 2	Niveau 3	Niveau 4
L'enfant peut :	L'enfant peut :	L'enfant peut :
<ul style="list-style-type: none"> - trouver la signification de certains mots ou expressions d'après le contexte; - comprendre quelques idiomatismes courants; - déduire le sens des mots en utilisant les préfixes les plus fréquents (par exemple : dé, r(e)); 	<ul style="list-style-type: none"> - trouver la signification de la plupart des mots ou des expressions d'après le contexte; - comprendre plusieurs idiomatismes; - déduire le sens des mots en utilisant certains préfixes (par exemple : dé, re, in, im, il, ir, télé...); 	<ul style="list-style-type: none"> - trouver la signification des mots ou des expressions d'après le contexte; - comprendre la plupart des idiomatismes; - déduire le sens de certains mots comprenant des préfixes et des suffixes;
<ul style="list-style-type: none"> - repérer certaines informations explicites; - regrouper quelques informations explicites selon une structure proposée (par exemple : organisateur graphique...); 	<ul style="list-style-type: none"> - repérer la plupart des informations explicites; - sélectionner plusieurs informations explicites pertinentes; - regrouper la plupart des informations explicites selon une structure proposée; 	<ul style="list-style-type: none"> - repérer les informations explicites; - sélectionner les informations explicites pertinentes; - regrouper les informations explicites selon une structure proposée;
<ul style="list-style-type: none"> - identifier le sujet du texte; - identifier la plupart des informations importantes; 	<ul style="list-style-type: none"> - identifier les informations importantes; - identifier l'idée principale; 	<ul style="list-style-type: none"> - identifier certaines idées secondaires;
<ul style="list-style-type: none"> - faire certaines prédictions lorsque l'information est explicite; 	<ul style="list-style-type: none"> - faire des prédictions justes lorsque l'information est explicite; - faire des prédictions lorsque l'information est implicite; 	<ul style="list-style-type: none"> - faire des prédictions justes lorsque l'information est implicite et les ajuster au besoin;
<ul style="list-style-type: none"> - donner du sens à certains mots de substitution (par exemple : trouver le référent...); 	<ul style="list-style-type: none"> - donner du sens à plusieurs mots de substitution (par exemple : trouver le référent...); - donner du sens à certains mots de relation; 	<ul style="list-style-type: none"> - donner du sens aux mots de substitution (par exemple : trouver le référent...); - donner du sens à plusieurs mots de relation;
<ul style="list-style-type: none"> - identifier les éléments de la structure du texte (par exemple : page couverture, titre, table des matières, sous-titres, paragraphes, illustrations...); 	<ul style="list-style-type: none"> - se servir des indices textuels et organisationnels pour guider la compréhension (par exemple : titre, table des matières, sous-titres, paragraphes, chapitres, dialogue, tableaux, illustrations...); - interpréter certains éléments de la représentation graphique; 	<ul style="list-style-type: none"> - interpréter les représentations graphiques;
<ul style="list-style-type: none"> - reconstruire l'ordre chronologique de certains événements du récit; 	<ul style="list-style-type: none"> - reconstruire l'ordre chronologique de la plupart des événements du récit; 	<ul style="list-style-type: none"> - reconstruire l'ordre chronologique des événements du récit;
<ul style="list-style-type: none"> - faire quelques liens entre les différentes parties du texte; - relier quelques idées avec ses expériences personnelles; 	<ul style="list-style-type: none"> - faire des liens entre les différentes parties du texte; - relier la plupart des idées avec ses expériences personnelles; 	<ul style="list-style-type: none"> - faire des liens entre les différentes parties du texte et d'autres textes; - relier des idées du texte avec des situations de la vie courante et d'autres textes;
<ul style="list-style-type: none"> - faire des inférences suggérées par le texte, mais a parfois de la difficulté à les justifier; 	<ul style="list-style-type: none"> - faire des inférences et les justifier la plupart du temps; 	<ul style="list-style-type: none"> - faire des inférences et les justifier;
<ul style="list-style-type: none"> - réagir au texte avec ses expériences personnelles. 	<ul style="list-style-type: none"> - réagir au texte en s'appuyant du texte et de ses expériences personnelles. 	<ul style="list-style-type: none"> - réagir au texte en formulant des opinions (par exemple : interpréter, analyser et tirer des conclusions).

Conclusion

Le cadre d'évaluation *Français 4 – Lecture* énonce les attentes que les élèves francophones de la 4^e année du primaire doivent satisfaire en lecture.

Il constitue une référence pour tous les intervenants de l'éducation dont le mandat est d'établir les standards provinciaux en lecture pour ce groupe d'âge. Il sert aussi comme base de réflexion pour appuyer les enseignants de 4^e année et favoriser la réussite des élèves de ce niveau scolaire dans leur langue maternelle.

Ce cadre d'évaluation est la première étape en vue de développer un instrument de mesure qui répondra, avec le plus de congruence possible, aux attentes globales en lecture des élèves au début de leur 4^e année du primaire. La rédaction d'items de l'évaluation externe en lecture doit être conforme avec ce cadre d'évaluation. L'évaluation externe poursuit les objectifs de :

- répondre, avec le plus de congruence possible, aux attentes globales en lecture des élèves au début de leur 4^e année du primaire;
- fournir, dès le début de l'année scolaire, des résultats fiables qui serviront de balises aux enseignants et qui leur permettront d'identifier les habiletés en lecture de leurs nouveaux élèves;
- démontrer la capacité de l'élève à relever et interpréter des informations pertinentes ainsi que réagir aux éléments d'un texte; et,
- fournir à l'élève, aux parents et au public en général, des renseignements sur la compétence en lecture selon les niveaux du profil du lecteur qui soient valides et comparables sur le plan provincial.

En annexe, quelques exemples renseignent sur les différents types de questions qui se trouvent dans l'épreuve en lecture 4^e année.

Une copie type d'évaluation sera aussi publiée sur le portail du Ministère pour appuyer les enseignants dans leur travail auprès des élèves de 4^e année.

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont collaboré à l'élaboration de ce document.

Bibliographie

Chenelière Éducation (2006). *DRA, Trousse d'évaluation en lecture.*

Chenelière Éducation (2006). *DRA, Trousse d'évaluation en lecture, Guide d'enseignement.*

Curriculum de l'Ontario (2000). De la 1^{re} à la 8^e année / Français.

Éducation et Jeunesse Manitoba (2003). *Ensemble d'outils pour l'évaluation en lecture, Guide d'administration, Français langue première de la 1^{re} à la fin de la 4^e année.*

Éducation et Jeunesse Manitoba (2003). *Grille d'évaluation des compétences en lecture au tout début de la 3^e année.* Section Mesure et évaluation.

Éducation et Jeunesse Manitoba (2003). *Grille d'évaluation des compétences en lecture au tout début de la 4^e année.* Section Mesure et Évaluation.

Gouvernement du Nouveau-Brunswick (2007). *Les enfants au premier plan.* Ministère de l'Éducation du Nouveau-Brunswick.

MÉNB (2002). *Politique provinciale d'évaluation des apprentissages. L'évaluation au service de l'apprentissage.* Direction de la mesure et de l'évaluation, Ministère de l'Éducation du Nouveau-Brunswick.

MÉNB (2003). *Épreuve de lecture, Français 4^e année, Cahier B – questionnaire.* Direction de la mesure et de l'évaluation, Ministère de l'Éducation du Nouveau-Brunswick,

MÉNB (2004). *Guide d'accompagnement en lecture à l'intention des enseignants. Lecture 2^e année.* Direction de la mesure et de l'évaluation, Ministère de l'Éducation du Nouveau-Brunswick.

MÉNB (2004). *L'intégration de l'évaluation dans le processus enseignement-apprentissage.* Monographie rédigée par Jean-François Richard, professeur agrégé à l'Université de Moncton. Direction de la mesure et de l'évaluation, Ministère de l'Éducation du Nouveau-Brunswick.

MÉNB (2006). *Cadre d'évaluation, Français 8^e année.* Direction de la mesure et de l'évaluation, Ministère de l'Éducation du Nouveau-Brunswick.

MÉNB (version révisée 2009) *Programme d'études : Français au primaire de la maternelle à la 8^e année*. Direction des services pédagogiques, Ministère de l'Éducation du Nouveau-Brunswick.

MÉNB (2009-2010). *Cadre d'évaluation, Français 5^e année*. Direction de la mesure et de l'évaluation, Ministère de l'Éducation du Nouveau-Brunswick.

OCDE (2003). *Cadre d'évaluation de PISA 2003 – Connaissances et compétences en mathématiques, lecture, sciences et résolution de problèmes*. Organisation pour la Coopération et le Développement Économique. Paris, France.

OCDE (2000). *Mesurer les connaissances et les compétences des élèves : Lecture, mathématiques et sciences : l'évaluation PISA 2000*. Organisation pour la Coopération et le Développement Économique. Paris, France.

OQRE, Association internationale pour l'évaluation des acquis scolaires (2006). *Rapport du Programme international de recherche en lecture scolaire*. Office de la qualité et du rendement en éducation. Toronto, Ontario.

OQRE (2006). Document-cadre, test en lecture, écriture et mathématiques, 3^e année. Office de la qualité et du rendement en éducation. Toronto, Ontario.

Principes d'équité relatifs aux pratiques d'évaluation des apprentissages scolaires au Canada (1993). Edmonton (Alberta) : comité consultatif mixte (adresse postale : Centre for Research in Applied Measurement and Evaluation, 3-104 Education Building North, University of Alberta, Edmonton, Alberta, T6G 2G5).

Rychen, D.S. & Salganik, L.H. (Eds.) (2003). *Key Competencies for a Successful Life and a Well-Functioning Society*. Göttingen, Germany: Hogrefe & Huber.

Stiggins, R.J., E. Rubel & E. Quellmaz. (1988). *Measuring Thinking Skills in the Classroom*. West Haven, CT: National Education Association of the United States.

Thomson, Groupe Modulo (2006). *Littératie de la 3^e à la 6^e année, Répertoire de ressources pédagogiques*.

Annexe 1 : exemples d'items

Item à choix multiple selon l'habileté « Relever l'information »

Dans l'histoire que tu viens de lire, qui est Aboul?

- a) Le père de Yembi
- b) Le chef de la tribu
- c) Le sorcier de la tribu
- d) Le conteur d'histoires de la tribu

Item à réponse courte selon l'habileté « Relever l'information »

Que voit Yembi à chacun des endroits suivants durant son voyage?
Complète les tableaux.

Endroit	Yembi
Karama	A) Durant son voyage, il voit... _____ _____
Camp	B) Durant son voyage, il voit... _____ _____
Désert	C) Durant son voyage, il voit... _____ _____

Annexe 1 : exemples d'items

Item à choix alternatif de type « Relever l'information »

Encerle **Vrai** ou **Faux** pour chacun des énoncés suivants.

a) Aboul doit aller chercher de l'eau.	Vrai / Faux
b) Les anciens sont fiers de Yembi.	Vrai / Faux

Item du type réarrangement selon l'habileté « Relever l'information »

Remets les phrases suivantes en ordre de 1 à 5 selon ce qui arrive dans l'histoire. **Écris chaque chiffre dans la case qui convient.**

Le vent se lève.

Les anciens sont inquiets.

Aboul raconte des histoires à Yembi.

Yembi aperçoit le camp.

Yembi rencontre un serpent.

Annexe 1 : exemples d'items

Item à choix multiple selon l'habileté « Interpréter l'information »

Quelle phrase raconte le mieux toute l'histoire que tu viens de lire?

- a) Mieux vaut se sauver en cas de problème.
 - b) Mieux vaut faire confiance à l'un des siens.
 - c) Mieux vaut vérifier les faits avant de paniquer.
 - d) Mieux vaut se méfier des serpents même s'ils semblent gentils.
-

Item à réponse courte selon l'habileté « Interpréter l'information »

Rendu à l'oasis, pour quelle raison Yembi détache-t-il les chevaux qui appartiennent aux hommes?

Annexe 1 : exemples d'items

Item à réponse écrite (élaborée) du type « Réagir à l'information »

Après avoir lu ce texte, es-tu d'accord avec la décision de Yembi de partir seul à Karama? **Fais un X dans la case choisie.**

OUI

NON

À l'aide du texte, explique ton choix en tes propres mots.

J'ai choisi cette réponse parce que _____
